

FRANCE

**Complément d'information sur les élections sénatoriales du 25 septembre 1983
(dont un compte rendu figure dans le XVIII' volume de la Chronique)**

Considérations générales et déroulement de la consultation

En 1983, le collège électoral sénatorial comprenait 46146 délégués dont 156 députés, 1289 conseillers généraux, 45 membres d'une assemblée territoriale et 44666 délégués des conseils municipaux. Les candidats étaient au nombre de 388. Au total, 47 sénateurs ont été réélus, 51 autres étant de nouveaux élus auxquels s'ajoutent les quatre sénateurs représentant les Français établis à l'étranger. Le scrutin se caractérise par une progression de l'opposition et particulièrement du Rassemblement pour la République (RPR). M. Alain Poher a été réélu Président du Sénat le 3 octobre.

Données statistiques*1. Répartition des sénateurs par catégories professionnelles*

Professions agricoles.	52
Salariés.	51
Professions judiciaires et libérales.	46
Professions médicales.	42
Enseignants.	41
Professions commerciales et industrielles.	40
Fonctionnaires et agents du service public	33
Sans profession	8
	313*

2. Répartition des sénateurs suivant le sexe

Hommes.	308
Femmes.	9
	317

•Aucune donnée sur les quatre sénateurs restants.

3. Répartition des sénateurs par classes d'âge

35-40 ans6
41-50 »39
51-60 »126
61-70 »109
71-80 »32
Plus de 80 ans1
	313*

Moyenne d'âge: 59 ans.

•Aucune donnée sur les quatre sénateurs restants.